

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom et adresses : SEM InnoVia Grenoble durablement, 1 place Firmin Gautier, CS 60040, F - 38027 Grenoble cedex 01, Tél : +33 476484809, courriel : contact@innovia-sages.fr, Fax : +33 476700384

Code NUTS : FRK24

Code d'identification national : 341 307 304 00038

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.grenoble-innovia.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>

I.2) Procédure conjointe

I.3) Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_Mz_5RUuXwD

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : SEM InnoVia Grenoble durablement, 1 place Firmin Gautier, CS 60040, F - 38027 Grenoble cedex 1, courriel : contact@innovia-sages.fr, adresse internet : <http://www.grenoble-innovia.fr>, adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>, code NUTS : FRK24

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique via : <http://www.achatpublic.com>, SEM InnoVia Grenoble durablement, 1 place Firmin Gautier, CS 60040, F - 38027 Grenoble cedex 1, courriel : contact@innovia-sages.fr, adresse internet : <http://www.grenoble-innovia.fr>, adresse du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>, code NUTS : FRK24

I.4) Type de pouvoir adjudicateur : Autre : Société d'économie mixte - Personne morale de droit privé

I.5) Activité principale : Autre : Aménagement urbain.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'oeuvre Secteur Durand Savoyat phase 2

Numéro de référence :

ZP 1901

II.1.2) Code CPV principal : 71000000

II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Dans le cadre de l'opération d'aménagement de la ZAC Presqu'île, la mission de maîtrise d'oeuvre concerne secteur Durand Savoyat. Le marché comporte une tranche ferme et 2 tranches optionnelles définies comme suit : - Tranche ferme : mission de maîtrise d'oeuvre des espaces publics du coeur de Durand Savoyat - Tranche optionnelle 1 : mission de maîtrise d'oeuvre de l'aménagement du secteur Berthier - Tranche optionnelle 2 : mission de maîtrise d'oeuvre de l'aménagement du secteur Mory

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRK24

Lieu principal d'exécution : ZAC Bresqu'île à Grenoble - Secteur Durand Savoyat Industrie

II.2.4) Description des prestations : Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet l'exécution des missions de maîtrise d'oeuvre suivantes définies par l'article 7 de la loi MOP du 12 juillet 1985 et précisées dans le CCAP : ESQ, AVP, PRO, ACT, EXE, DET et AOR

Ainsi que les missions complémentaires suivantes :

Mission complémentaire n° 1 : Appropriation de l'esquisse, chiffrage et analyse du phasage de ses impacts

Mission complémentaire n° 2 : Appropriation des études d'AVP concernant les réseaux des tranches ferme et

optionnelles

Mission complémentaire n°3 : OPC

Mission complémentaire n° 4 d'AMO auprès de la SEM InnoVia pour l'assistance à la remise des ouvrages à la collectivité concédante

Mission complémentaire n°5 de responsable du projet pour l'application des dispositions des articles L 554-1 et s. et R 554-1 et s. du Code de l'Environnement

Mission complémentaire n°6 de coordination technique avec les projets en interaction

Mission complémentaire n°7 d'élaboration des plans de synthèse des chantiers

II.2.5) Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :

Durée en mois : 96

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2.11) Information sur les options :

Options : non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires : Estimation des travaux fixée par le maître d'ouvrage est de :

- Tranche ferme : 4 263 000 euro(s) HT
 - Tranche optionnelle n° 1 : 982 000 euro(s) HT
 - Tranche optionnelle n° 2 : 1 575 000 euro(s) HT
- Mois d'établissement de l'estimation : janvier 2019

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions : Les candidats auront à produire :

Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

1. La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Le seul dépôt de la candidature et de l'offre vaut engagement du candidat à signer ultérieurement l'acte d'engagement du marché qui lui serait attribué dans le délai de validité des offres. Tout défaut de signature, retard ou réticence expose l'auteur de l'offre à une action en responsabilité.

2. Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle joint au règlement de consultation) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 1512-1 à L 1512-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par le candidat ou par chacun des membres d'un groupement le cas échéant. Elle sera signée au stade de l'attribution par le seul attributaire (candidat seul ou ensemble des cotraitants en cas de groupement).

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

La présente consultation s'adresse à un maître d'œuvre ou des équipes de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire composées, au minimum, des compétences suivantes :

- Paysagiste
- Voirie Réseaux Divers
- Economie de l'aménagement

Ces compétences peuvent être réunies au sein d'une seule et même structure ou de plusieurs structures. Elles peuvent être assurées par un personne du groupement assurant une autre compétence, du moment qu'elle en présente la qualification.

Les candidats peuvent s'adjoindre des compétences complémentaires s'ils le jugent nécessaire au regard du projet à réaliser.

Le mandataire n'est pas imposé.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

SECTION IV : PROCEDURES

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 14/03/2019 à 11 h 00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Date : 14 mars 2019 à 14 h 00

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le site internet <http://www.achatpublic.com>

Les candidatures et les offres seront remise par la voie électronique via le profil acheteur <http://www.achatpublic.com>. Seule la forme dématérialisée est admise.

Principe du « Dites-le nous une fois » :

Les candidats auront la possibilité de ne pas remettre un ou plusieurs des documents ou renseignements demandés dans le cadre de la présente consultation s'ils ont déjà été remis dans le cadre d'une précédente consultation et si les conditions suivantes sont réunies :

- Les candidats doivent préciser à cet effet, dans leur dossier de candidature, o d'une part, la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais, o et d'autre part, l'identification de la consultation lors de laquelle les pièces ont été remises.
- Les documents doivent être toujours valables.

A défaut, la candidature sera considérée comme incomplète.

Les candidats sont informés qu'ils ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que le pouvoir adjudicateur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, si les conditions suivantes sont réunies :

- Les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature, o d'une part la liste des documents qui peuvent être obtenus par ce biais o et d'autre part les modalités de consultation de ce système et/ou d'accès à cet espace.
- L'accès à ces documents est gratuit.

A défaut, la candidature sera considérée comme incomplète.

Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera passé pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées.

En cas de constitution d'un groupement, il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire.

Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement.

La SEM InnoVia interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

Les prestations sont financées par le budget de la ZAC Presqu'île. Délai global de paiement : 45 jours à compter de la réception de la facture par la SEM InnoVia Grenoble durablement.

Les prix du marché sont révisables.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, F - 69003 Lyon, Tél : +33 472607012, Fax : +33 472607265

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffes du Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, F - 69003 Lyon, Tél : +33 472607012, Fax : +33 472607265

VI.5) Date d'envoi du présent avis : 07 février 2019